

LIGUE D'ESCRIME DE FRANCHE-COMTE

Maison des Ligues

3 av. des Montboucons – 25000 BESANCON

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 5 SEPTEMBRE 2009

Lieu : CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR
9, Av. des Montoucons à 25000 BESANCON
Salle numéro 6

Date : Samedi 05 Septembre 2009 à 9h00.

Ordre du jour :

- Bilan moral.
- Bilan sportif saison 2008-2009.
- Bilan financier et approbation des comptes.
- Présentation politique sportive 2009-2010.
- Questions diverses.

Présents :

- Monsieur Louis BERION, Président du BUC et Trésorier de la Ligue.
- Madame Raymonde MERCIER, Présidente du CE La Boyarde – LEVIER.
- Monsieur Paul BERTRAND, Président CE ARBOIS.
- Monsieur Olivier STEIN, Président CE DOLE.
- Madame Claire CHAPUIS, Présidente CE LONS LE SAUNIER
- Monsieur Christian DOCK, Président CEHD – PONTARLIER
- Monsieur Frédéric GARNIER, Président ASM BELFORT.
- Monsieur Jean-Christophe ELLENA, représentant le BRC.
- Monsieur Lionel BALZANO, représentant ASCAP SOCHAUX.
- Maître Coralie GUILLIER, Maître d'Armes.
- Maître Serge DANICHERT, Maître d'Armes.
- Madame Christine CESCO, Présidente CD 90.
- Maître Jean-Pierre PHILIPPON, CTR de la Ligue.
- Madame Sylvia SERRI, membre du comité directeur de la Ligue.
- Monsieur Erik SERRI, Président de la Ligue

Procurations données par :

- Monsieur Gilles TERRYN, Pdt BRC.
- Monsieur Gilles GALLINA, Pdt CE LUXEUIL.

Clubs non représentés :

- Cercle d'Escrime de CHAMPAGNOLE.
- Cercle d'Escrime de GRAY.
- Cercle d'Escrime de GIROMAGNY.
- Cercle d'Escrime de SAINT CLAUDE.
- Cercle d'Escrime de VESOUL.
- Cercle d'Escrime de RONCHAMPS.

Secrétaire de séance en l'absence de Mlle Stéphanie CHEVALIER, excusée :

- Madame Sylvia SERRI.

Absents excusés :

- Madame la Présidente du Conseil Régional.
- Madame la Directrice Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

-/-/-/-/-

Le quorum requis étant atteint, la séance est ouverte à 9h10.

1/ BILAN MORAL DU PRESIDENT

Le Président mentionne qu'il n'entend pas revenir sur le passé lors même que l'avenir de la Ligue demeure la préoccupation majeure ; il rappelle que les débuts furent difficiles en raison de l'absence d'archives administratives, de l'absence de comptabilité depuis janvier 2008, du « fatras » de pièces comptables remises, et de divers autres problèmes toujours en cours...

La Ligue a souhaité au cours de cette première période rétablir un contact positif avec la DRJS (rendez-vous avec Madame la Directrice), le Conseil Régional (démonstration escrime lors de la remise de matériel), la FFE (participation aux comités directeurs, et intégration de membres de la Ligue au sein de commissions).

La Ligue a souhaité également faire preuve de clarté en publiant les procès-verbaux des comités directeurs (même si la mise en ligne est encore tardive), en transmettant les informations reçues de la FFE, et en invitant les Présidents des Clubs Franc-comtois afin qu'ils puissent s'exprimer.

La Ligue souhaite poursuivre dans cette voie, même si la tâche s'avère conséquente.

Le Président insiste sur le fait qu'il est nécessaire que chacun comprenne que la Ligue n'est pas « un porte-monnaie » dans lequel chacun vient puiser, mais que sa vocation est de permettre le développement de l'escrime sur le plan régional, l'aide aux clubs, la détection des compétiteurs et le soutien de ceux-ci, sans oublier la formation et encore bien d'autres points...

... d'où la nécessité d'une politique commune et de la fédération des moyens.

Le bilan de la saison passée s'avère satisfaisant :

- les stages ont été organisés.
- Les Championnats de Franche-comté se sont déroulés dans de bonnes conditions ; à noter l'ambiance sympathique entre les jeunes franc-comtois.
- Le nombre de licenciés est en augmentation, la barre des 1.000 ayant été dépassée pour la première fois ; attention toutefois à la chute qui suit généralement la deuxième saison après les Jeux Olympiques.
- Les résultats ont été plus qu'honorables : un tireur qualifié aux championnats du monde junior, et qui termine à la 14^{ième} place du classement de la coupe du monde junior ; deux tireurs en épreuves internationales « cadet », sélectionnés par la FFE ; deux places de 5^{ième} au Critérium National Minimes (une au sabre homme et l'autre à l'épée homme).
- La création du Club de Ronchamps et la future création du Club de Rioz.

Il convient donc de poursuivre les efforts entrepris...

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour le travail réalisé au cours de la saison et plus particulièrement Stéphanie CHEVALIER pour le secrétariat et Louis BERION pour la comptabilité ; il remercie également Madame Raymonde MERCIER pour l'accueil chaleureux au sein de son domicile lors du dernier CD, ainsi que Maître Jean-Pierre PHILIPPON pour le travail important réalisé tout au cours de l'année.

Le Président pour finir tient à remercier tous ceux qui soutiennent la Ligue, souhaitant à chaque club une bonne saison 2009-2010.

2/ BILAN SPORTIF DU CTR, Maître PHILIPPON.

3/ BILAN FINANCIER, M. Louis BERION.

Le Trésorier rappelle dans quelles conditions il a repris la comptabilité, et surtout le fait qu'aucune comptabilité n'avait été tenue depuis Janvier 2008, de telle sorte qu'il s'est trouvé face à des difficultés importantes et qu'il existe des incertitudes concernant l'exercice passé.

Le Trésorier présente l'exercice 2008 et le prévisionnel 2009.

L'Assemblée Générale décide de ne pas se prononcer sur l'exercice passé, celui-ci relevant de l'ancienne équipe.

L'Assemblée Générale donne quitus à l'unanimité sur le Budget prévisionnel 2009 présenté.

4/ POLITIQUE SPORTIVE et REGLEMENT SPORTIF

Le Président rappelle les lignes définies lors du Comité Directeur du 14 Juin 2009.

- a) « une formation continue » qui regrouperait les arbitres, les cadres et les compétiteurs à raison si possible de trois regroupements dans l'année, soit sur une journée, soit sur une ½ journée.
- b) un capitanat par arme avec pour but de permettre aux meilleurs cadets régionaux de participer à une compétition internationale.
- c) Création d'une commission de sélection (décidée à l'unanimité par le Comité Directeur du 14/06/09).
- d) Concernant les stages :
 - pour l'arbitrage : 3 jours à la Toussaint ; la ligue prendra en charge le coût de l'encadrement, chaque stagiaire assumant le paiement de l'intégralité du stage.
 - Pour les jeunes (pupilles-benjamins) : 2 stages dont les dates sont à définir (a priori vacances de Noël et vacances de Pâques).
 - Pour les stages de Zone : le fleuret est intéressé par deux stages, l'épée par un stage ; concernant le sabre : à définir en fonction de la demande notamment des autres ligues de la zone, et prévoir subsidiairement un stage régional plus axé sur les benjamins minimes ; l'aide financière de la Ligue par stagiaire sera de 15 € + la prise en charge des frais de l'encadrement.

- Les sélections au stage se feront par le biais de la commission de sélection qui s'appuiera sur le classement régional (principe = les 4 premiers du classement régional) ; concernant les stages de zone, quota régional maximum de 4 tireurs par arme et par catégorie (minime et cadet); il est nécessaire de respecter ce quota ; en cas de désistement d'un tireur sélectionné, il appartiendra à la commission de sélection de décider s'il y a lieu de désigner un autre tireur.

- Page 5 -

- e) Concernant la formation des cadres : idée d'un partenariat avec l'Alsace et la Lorraine ; organisation de 2 stages d'une semaine dans l'année accompagnée d'une formation continue effectuée au sein de chaque ligue.
- f) Concernant la formation continue : intervention de Me BOULANGER, directeur du Pôle France Jeune de Wattignies qui a accepté de se déplacer en Franche-Comté pour parler de l'évolution du fleuret (intervention programmée normalement pour le 12 Septembre).

Concernant les Championnats de Ligue : propositions d'organiser les championnats de Franche-Comté en individuel et par équipe sur une journée ; il sera nécessaire de connaître le nombre d'équipes inscrites avant la compétition ; les dates prévues :

- L'épée à Belfort le 06/12/2009.
- Le Sabre à Levier : il était initialement prévu le 20/12/2009 ; cette date sera à revoir car il s'agit du début des vacances et il n'apparaît pas souhaitable de prévoir une compétition sur ce week-end.
- Le Fleuret à Villersexel le 31/01/2010.
- Les Pupilles et Benjamins le 13 Juin.

Formule : un tour de poule et tableau d'élimination directe.

Engagement : au plus tard le jeudi 23h59.

- g) Coupes de la Ligue Pupilles et Benjamins :

Formule : le premier tour de poule regroupera les garçons et les filles ; le deuxième tour de poule verra les garçons et les filles séparés.

- Le 25/10/2009 l'ASCAP Sochaux.
- Le 28/02/2009 Dôle.
- Le 25/04/2009 Luxeuil.

- h) Horizon 2016 :

La phase régionale aurait lieu à Pontarlier le 22 Novembre.

Attention : les tireurs ne peuvent participer qu'à une seule arme (voté à l'unanimité par le Comité Directeur).

- i) Tournois organisés par les Clubs de la Ligue :

- 13/12/2009 : Tournoi des Mousquetaires organisé par le BRC.
- 28/03/2010 : Tournoi du Lion de Belfort organisé par l'ASMB.
- 02/05/2010 : Tournoi Minimes International Fleuret organisé par l'ASMB.
- Date à définir : Tournoi d'Arbois au Sabre

- j) Epreuve de zone organisée en Franche-Comté :

- 11/04/2010 : interzone minime (arme à définir)
- Sochaux a fait part de son souhait d'organiser un circuit N2.

- Page 6 -

k) Projets d'épreuves :

- création d'une épreuve de ligue par équipe composée d'un benjamin fleuret et d'un sénior ou vétéran épée. A suivre...
- reconduction de l'épreuve Poussin organisée par le CD 90 et qui a connu un vif succès.

5/ COUT DES LICENCES, DE L'AFFILIATION, ET DES ENGAGEMENTS.

a) Coût des licences :

En tenant compte d'une augmentation de la part FFE de 1,75 €, le coût des licences est établi comme suit :

	FFE	CD	Ligue	TOTAL
Moustiques :	8,25	2,00	9,75	20,00
Poussins :	15,25		3,00	
10,75	29,00			
Dirigeants :	16,75	3	,	0
10,25	30,00			
Autres :	25,25	5,00		
19,75	50,00			

b) Affiliation :

L'assemblée Générale décide de ne pas modifier le montant de l'affiliation, savoir :

Nbre de licenciés	Part FFE	Part Ligue	Total
- de 50	50,00	0,00	50,00
de 50 à 150	75,00		75,00
+ de 150	100,00	0,00	
100,00			

c) Droits d'engagement Championnats de Franche-Comté.

- pour les épreuves individuelles : maintien à 8,00 €
- pour les épreuves par équipes : 15,00 € pour l'équipe.

Le Président précise que la licence informatique FFE est abandonnée et sera remplacée par une licence de type traditionnel (plastique sans puce), ce qui représente des économies conséquentes au niveau de la FFE et une gestion plus simple pour les Clubs.

– Page 7 –

6/ RETRAITE DE Me DANICHERT.

Le Président remercie Me Danichert pour le travail accompli pendant de nombreuses années au sein de la Ligue d'Escrime de Franche-Comté et lui souhaite une retraite bien méritée, tout en espérant le revoir aux assemblées générales ou bien encore en bord d'une piste...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

La secrétaire

Le Président

ADDITIF AU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 SEPTEMBRE 2009

Une erreur ayant été commise au niveau de la quote-part FFE, après consultation des clubs, le coût des licences est établi comme suit, à la majorité des voix :

Coût des licences :

	FFE	CD	Ligue	TOTAL
Moustiques :	9,00	2,00	9,00	20,00 €
Poussins :	16,00		3,00	
10,50	29,50 €			
Dirigeants :	17,50	3	,	0 0
10,00	30,50 €			
Autres :	26,00	5,00		
19,50	50,50 €			

Il est à noter que l'augmentation supplémentaire pour le coût global de la licence n'est que de 0,50 € vis-à-vis du prix défini le 5 Septembre, la Ligue ayant renoncé à l'augmentation prévue initialement, les comités départementaux bénéficiant quant à eux du même montant.

Le Président